



## Discipline Attelage

# Directive pour les entraînements 2020

*Annexe no 3 à la convention des cadres attelage*

### 1. Principes

Le concept des entraînements sera adapté sur la base de l'expérience acquise ces dernières années. Il a été démontré que les entraînements du cadre ne répondent pas nécessairement aux besoins et aux lacunes des cadres.

Le meneur est en principe responsable de son entraînement.

Il y aura deux jours de repérage pour le cadre Elite, ceux-ci sont obligatoires pour les meneurs du cadre. Les détails seront communiqués à la réunion du cadre.

Les meneurs du cadre ont droit à une aide financière pour 4 jours d'entraînements. Ils reçoivent 300 francs par jour et organisent eux-mêmes leurs entraînements. Ils peuvent s'organiser entre eux et ainsi accumuler les fonds. Les fonds sont disponibles si un formulaire de demande avec engagement de l'entraîneur est soumis au responsable du cadre. Le responsable du cadre a le droit d'assister aux entraînements.

Les cadres Perspective ont un maximum de quatre jours d'entraînement. Les dates et les entraîneurs sont déterminés par la COSEL.

Pour les meneurs sélectionnés pour une CM, un entraînement spécial CM de 2 jours maximum sera effectué. Le nombre de jours dépend des possibilités financières. Les boxes ne seront payées que si le voyage dure plus d'une heure.

### 2. Entraînements des cadres

#### 2.1 Attelage à 1 chevaux

Responsable du cadre: Christian Iseli

Cadre Elite :

28 mars 2020, jour de repérage 1

22 août 2020, jour de repérage 2

TBD Entraînement CM

ouvert

Cadre Perspective :

Jours de repérage : Concours Frauenfeld 29/30 mai 2020

et Championnat Suisse Coinsins 10 – 13 septembre 2020

Entraînement : Temps et lieu jusqu'à fin février

#### 2.2 Attelage à 2 chevaux

Responsable du cadre: Thomas Scherrer

Cadre Elite :

28 mars 2020, jour de repérage 1

22 août 2020, jour de repérage 2

Cadre Perspective :

Jours de repérage : Concours Berne 16 – 19 avril 2020

et Championnat Suisse Coinsins 10 – 13 septembre 2020

Entraînement : Temps et lieu jusqu'à fin février



### 2.3 Attelage à 4 chevaux

Responsable du cadre : Muriel Federici

Cadre Elite :

28 mars 2020, jour de repérage 1

22 août 2020, jour de repérage 2

Entraînement CM

Consultation responsable du cadre

Cadre Perspective :

Jours de repérage : Concours Berne 16 – 19 avril 2020

et Championnat Suisse Coinsins 10 – 13 septembre 2020

Entraînement : Temps et lieu jusqu'à fin février

### 2.4 Poneys attelage à 1, à 2, à 4

Responsable du cadre: Marjorie Magnin

Cadre Elite

28 mars 2020, jour de repérage 1

22 août 2020, jour de repérage 2

Cadre Perspective :

Jours de repérage : Concours Berne 16 – 19 avril 2020

et Championnat Suisse Coinsins 10 – 13 septembre 2020

Entraînement : Temps et lieu jusqu'à fin février

## 3. Contribution financière pour les entraînements selon chiffre 2.1 – 2.5

Les frais suivants sont pris en charge :

- Coûts des officiels de la FSSE (jours de repérage) et les entraîneurs externes (cadre Perspective)
- Coûts des infrastructures d'entraînement (cadre Perspective)
- Coût des écuries **seulement** si l'entraînement dure plusieurs jours  
maximum: attelage à 1 : une place; attelage à 2 : 3 places, attelage à 4 : 5 places  
lors de 2 jours d'entraînement en Suisse, coût des écuries pour une nuit, si le voyage dure plus d'une heure

## 4. Non-participation à l'entraînement

L'infrastructure et les terrains d'entraînement devant être réservés tôt. Si quelqu'un, pour quelque raison que ce soit, ne peut pas participer à un entraînement et ne se présente pas à temps, ce qui signifie par écrit au responsable du cadre immédiatement après avoir reçu les données, les coûts qui nous sont facturés pour l'infrastructure (boxes / terrain), seront répercutés sur le meneur.